

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL SALLE DE LA MAIRIE

SEANCE DU MARDI 30 JANVIER 2024

21H 00

Séance présidée par M. Luc VARROT par empêchement de Mme le maire

Présents : BOUDET Patricia, PUGEAUT Angéline, VARROT Luc, FERRIER Antoine, PIGNON Patrick, JOUSEAU Estelle, ROUSSÉ Isabelle

Absents(es) excusés(es) : BUISSON Fabienne pouvoir à Luc VARROT et CROSET Richard pouvoir à FERRIER Antoine

Absents(es) : BORGES Valérie

Secrétaire de séance : PUGEAUT Angéline

Ordre du jour : approbation du procès-verbal (réunion du 12 janvier 2024) – Bilan des concertations menées définissant les zones d'accélération des énergies renouvelables (délibération) – Questions diverses

➤ Procès-verbal du 12 janvier 2024

L'assemblée délibérante approuve le Procès-Verbal par 09 voix dont 2 pouvoirs

➤ Bilan des concertations menées définissant les zones d'accélération des énergies renouvelables

Suite à la concertation publique, 4 avis ont été déposés sur un registre puis énoncés lors du conseil :

Ces avis portent sur une ou plusieurs ZAER pré-identifiées et présentées dans le cadre de la concertation (dossier mis à disposition dans ce cadre)

- ✓ Un avis de désaccord sur la création de zone dû à la pollution visuelle et jusqu'au recyclage non connu pour les matériaux utilisés en solaires et éoliens.
- ✓ Un avis demandant des explications sur des exclusions de parcelles tout en précisant être d'accord avec les zones de bâtiments.
- ✓ Deux avis concernant l'absence de zones en filière géothermie sur certains bâtiments et sur une inquiétude par rapport à l'attribution ou non d'aide si le demandeur n'est pas dans une ZAER (Zone d'accélération d'énergie renouvelable).

A noter que Mme le maire rejoint en « Visio » l'assemblée délibérante à 21 h 37

A la suite des avis exprimés dans le cadre de la concertation menée, afin de répondre au mieux aux attentes des administrés, nous avons pris contact avec les responsables de la DDT 71. En effet, il semblerait qu'un bonus tarifaire puisse être accordé pour des projets situés dans les ZAER néanmoins les modalités restant à définir, notamment les décrets d'application, aucune précision n'a pu être apportée.

Afin de pénaliser personne, il a été décidé d'étendre la filière géothermie à l'ensemble des bâtiments de la commune.

L'assemblée délibérante après en avoir délibéré donne son accord par 8 voix pour dont 2 pouvoirs et 1 voix contre (PIGNON Patrick) concernant l'identification des zones d'accélération pour l'implantation d'installations de production d'énergies renouvelables (ZAER).

➤ Questions diverses

Lecture d'une invitation de l'association Champagnat patrimoine concernant leur assemblée générale du 16 février 2024 (Boudet Patricia et Buisson Fabienne y participeront).

Lecture carte de vœux de Bresse Louhannaise Intercom'

Information d'une réunion publique de présentation de la démarche d'atlas de Biodiversité communale de Louhans (le 06 février 2024 à 18 h au palace Pierre Provence)

Information sur la réception de bulletins communaux de Frontenaud et Montret

Luc VARROT informe l'assemblée délibérante qu'il a rencontré M. MATHIEU et que celui-ci s'engage (avant la vente de son terrain) à nettoyer les gravats et autres qu'il a déposés près du ruisseau sur celui-ci.

Luc VARROT informe que sur l'ensemble de la communauté de communes, environ 150 000 € de travaux de voirie ont été réalisés.

Patricia BOUDET informe que l'accotement est affaissé au hameau de Goz du bas.

Antoine FERRIER donne un résumé de l'assemblée générale du SIVOM du 30 janvier (action sur les composteurs à 20 € afin d'inciter au compostage, point sur le budget) et précise que la prochaine assemblée générale aura lieu le 27 février.

Estelle JOUSEAU informe que le regard pour l'installation de la fibre pour les 2 logements a été trouvé ; fait remarquer que la lumière extérieure de la mairie est souvent allumée (l'interrupteur est situé à l'extérieur vers la porte qui donne sur les escaliers).

Isabelle ROUSSÉ indique que concernant la transition écologique, 150 questions sont à répondre avant le 31 janvier 2024.

Séance close à 22 h 50

VARROT Luc

1^{er} adjoint par empêchement

de Mme le maire

Le secrétaire de séance,

PUGEAUT Angéline